



## Incomprehension sur le loyer 1 mois entier !!!

Par **anneso50**, le **01/12/2008** à **17:09**

bonjour

Je suis arrivé dans mon nouveau logement le 15 novembre 2008 et mes propriétaires me font payer le loyer à partir du 1er novembre 2008.

-ont-ils le droit?

Car nous avons eu la clé le 1er novembre mais que pour faire les tapisseries j'aimerais une reponce au plus vite s'il vous plait!!

Bien cordialement

Par **Marion2**, le **01/12/2008** à **19:20**

Bonsoir,

Les clés vous ont été remises le 1er novembre, vous devez donc régler le loyer du mois de novembre complet, à moins que votre propriétaire ne vous ait dit que vous ne régleriez qu'à partir du 15 Novembre.

Cordialement